

NOTE D'INFORMATION

ATTIJARI FIXED INCOME DISTRIBUTION

Nature juridique
FCP

Société de gestion
WAFA GESTION

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX


IKHLAS METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP23155 en date du 13/09/2023.



ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **Wafa Gestion** sise à **416, rue Mustapha El Mâani, 21000 Casablanca** représentée par **M.Redha Hilali** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

Wafa Gestion
~~416, Rue Mustapha El Maani~~
Casablanca
Tél: 0522 45 38 38

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **ATTIJARI FIXED INCOME DISTRIBUTION**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000042129**
- Date et référence de l'agrément : **29/06/2022, GP22091**
- Date de création : **15/08/2022**
- Siège social : **416, Rue Mustapha El Mâani, 21000 Casablanca**
- Durée de vie : **99 ans**
- Exercice social : **01^{er} janvier au 31 décembre**
- Apport initial : **1,000,000 de Dirhams**
- Valeur liquidative d'origine : **100 Dirhams**
- Etablissement de gestion : **Wafa Gestion sise à 416, rue Mustapha EL Mâani, 21000 - Casablanca représentée par M. Reda Hilali en sa qualité de Directeur Général.**
- Etablissement dépositaire : **Attijariwafa Bank sis à 2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca représenté par M. Youssef ROUISSI en sa qualité de Directeur Général Délégué.**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter
ATTIJARIWafa BANK	Responsables d'agences du réseau d'Attijariwafa Bank
Wafa Gestion	Houssein BELCADI

- Commissaire aux comptes : **HDID & ASSOCIES représenté par M. Mohamed HDID.**



II. CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : Obligations MLT
- Sensibilité min : 5 (inclus)
- Sensibilité max : 9 (exclu)
- Indice de référence : 100% MBI MT (Moroccan Bond Index Moyen Terme) publié par BMCE Capital.
- Objectifs de gestion : L'objectif du fonds Attijari Fixed Income Distribution sera de générer une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence.

Le fonds cherchera à générer une appréciation du capital tout en distribuant un dividende annuel. Dans cette optique, le FCP optera pour la gestion d'un portefeuille investissant principalement dans des produits de taux notamment des Bons du Trésor, titres de créance garantis par l'Etat, titres de créance négociables, Obligations émises par des émetteurs publics et privés présentant des fondamentaux solides et offrant un rendement attractif selon les analyses de Wafa Gestion. Le dividende distribué sera issu du résultat annuel du fonds, provenant des coupons, intérêts et dividendes reversés notamment par les titres de créances, opérations de prise de pension, DAT, actions et OPC.

- Stratégie d'investissement :

Le FCP investira à hauteur de 90% minimum de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créance. L'investissement en actions, en certificats d'investissement, en droits d'attribution ou de souscription cotés à la Bourse de Casablanca et en titres d'OPCVM Actions et Diversifiés n'excédera pas 10% de l'actif net du FCP, tout en respectant la réglementation en vigueur. L'investissement en parts ou actions d'OPCVM, toutes catégories confondues, n'excédera pas 10% de l'actif net, tout en respectant la réglementation en vigueur. Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif sur le marché monétaire, à savoir, dans les opérations de pension ainsi que dans les titres de créances négociables (TCN) dont la maturité résiduelle est inférieure à un an. Le fonds pourra effectuer des opérations de prêts/emprunts de titres dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le FCP pourra investir en obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation de paiement des intérêts et ce, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Enfin, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net en autres valeurs selon les conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du FCP Attijari Fixed Income Distribution inclut les éléments ci-après :

- Bons du Trésor, Titres de créances garantis par l'Etat marocain, Titres de créances négociables, Obligations, Dépôts à terme, Actions cotées à la Bourse de Casablanca, Certificats d'investissements cotés, Droits d'attributions ou de souscriptions cotés, Titres d'OPCVM, Titres de FPCT et d'OPCC.

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension.

- Durée de placement recommandée : 3 ans.
- Souscripteurs concernés : Grand public : Personnes physiques et morales



III. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **29/09/2022**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne**. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré et, en cas de jour férié, le premier jour ouvré qui suit.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Affichage de la valeur liquidative dans les locaux du réseau d'Attijariwafa Bank et de Wafa Gestion selon une fréquence quotidienne et publication dans un journal d'annonces légales, selon une fréquence hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :**
 - **Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Agences d'Attijariwafa Bank et locaux de Wafa Gestion.**
 - **Méthode de calcul du prix de souscription : La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.**
 - **Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.**
 - **Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour ouvré avant 11h30 et exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour même.**

Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative, majorée ou minorée de la commission de souscription ou de rachat.

- Affectation des résultats : **Distribution entière** : Les sommes distribuables sont entièrement distribuées, selon la décision du Conseil d'Administration de l'Etablissement de Gestion du FCP.

Les porteurs de parts du fonds seront informés des distributions par tous les moyens de communication possibles (mailing, courrier, communiqué de presse,...) et ce, au plus tard, la veille de la mise en distribution.

La mise en paiement des sommes distribuables doit intervenir dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice.

Entité en charge de la distribution aux souscripteurs : **ATTIJARIWAFABANK, Adresse: Casablanca, 2, Bd Moulay Youssef. N° Téléphone : 0522 29 88 88.**

Entité en charge de l'information de la distribution : **Wafa Gestion, Adresse : 416, Rue Mustapha El Maani - Casablanca N° Téléphone 0522 45 38 38**

Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des coupons encaissés.

- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.



IV. COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

- Commission de souscription maximale :
 - Au maximum 3% HT des montants souscrits.
- Commission de rachat maximale :
 - Au maximum 3% HT des montants rachetés.
- Cas d'exonération :
 - A la discrétion du réseau placeur.

- Frais de gestion :

- 2% HT maximum l'an. Les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérés par Wafa Gestion.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement. Les frais de gestion couvrent les charges suivantes (En HT) :

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Frais de publications :	20 000 dhs
(2) Honoraires du commissaire aux comptes :	10 000 dhs
(3) Commissions de l'AMMC :	0,025%
(4) Frais du dépositaire :	0,05%
(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle » :	3 600 dhs
(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel » :	Selon les conditions en vigueur.
Prestations de Wafa Gestion :	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)